

« Mastérisation » :

Les projets de décrets peuvent et doivent être retirés !

Les personnels soussignés exigent des ministres concernés le retrait des projets de décrets mettant en œuvre la mastérisation de l'ordre du jour du conseil supérieur de la Fonction publique de l'Etat du 12 juin.

Les personnels soussignés demandent instamment à l'ensemble des organisations syndicales de voter contre la totalité des projets de décrets au cas où les ministres les maintiendraient à l'ordre du jour du CSFPE.

Ville :

Département :

Nom - Prénom	Ecole	signatures

Centraliser les prises de position au SNUDI-FO 13
Fax : 04 91 33 55 62 – mail : contact@snudifo13.org
Pour jeudi dernier délai !